

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 37 (1932)

Artikel: Rapport sur l'activité de la Société : du 19 septembre 1931 au 30 septembre 1932
Autor: Amweg, Gustave
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-549726>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RAPPORT SUR L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

du 19 septembre 1931 au 30 septembre 1932

par M. Gustave AMWEG
Président central



Mesdames,

Messieurs,

Chers collègues de l'Emulation,

Une fois de plus, nous avons atteint la fin d'un exercice. Pareils au laboureur qui, son blé confié au sol, contemple les sillons qu'il a tracés, puis s'en retourne au logis,

Le cœur battant d'espoir et de paisible joie, nous jetons un coup d'œil sur notre œuvre et nous nous demandons si l'année a répondu à tous les espoirs que nous avions mis en elle et si, en conscience, votre comité central peut jouir de la « paisible joie » du bon paysan. A vous d'en juger, Mesdames et Messieurs. Voici l'exposé tout objectif de notre activité depuis la dernière assemblée annuelle.

Mais avant d'aborder ce rapport, nous avons l'agréable devoir de présenter à nos hôtes de ce jour une cordiale et chaleureuse bienvenue. Cette bienvenue s'adresse en particulier à MM. J. Joachim, professeur à Delle, président de la Société belfortaine d'Emulation, L. Thévenaz, sous-archiviste, président, et Sollberger, trésorier de la Société d'histoire et d'archéologie de Neuchâtel, Dr Dubi, professeur, et Rupp J., notaire, représentants de la Société d'histoire du canton de Berne, Dr Roth P., archiviste, et Dr Hans-Georg Wackernagel, délégués de la Société d'histoire de Bâle, Rivier, professeur, président de la Société neuchâteloise des sciences naturelles, A. Joray, préfet, président de la Société jurassienne

de Développement, à Delémont, et à MM. les délégués de la presse, ainsi qu'à M. le juge fédéral, Dr V. Rossel, à Lausanne.

Un autre devoir nous incombe aussi : c'est de rendre un pieux hommage à ceux des membres de l'Emulation jurassienne qui nous ont quittés durant l'année écoulée. Ce sont :

Section de Porrentruy : abbé Maillard, curé de Damvant ; Dr C. Nicolet, médecin à Porrentruy ; abbé E. Meyer, curé de Sainte Odile à Belfort.

Section de Delémont : Burger Otto, propriétaire à Delémont ; Froidevaux Marc, fonctionnaire postal à Delémont ; Mamie René, secrétaire de préfecture à Delémont.

Section de la Prévôté : Bueche Albert, ancien instituteur et restaurateur à Court.

Section de l'Erguel : Charmillot Paul, avocat, Conseiller aux Etats à St-Imier ; Dr David Jean, directeur à St-Imier ; Flückiger Fernand, industriel à St-Imier ; Vauclair Ernest, directeur des écoles secondaires à St-Imier ; Knüss Jules, commis à Courtelary.

Nous vous invitons, Mesdames et Messieurs, à vous lever de vos sièges et à accorder à nos chers disparus un souvenir de quelques instants.

En maintenant, quel a été notre travail depuis le mois de septembre dernier ?

Comité central. Il est, on peut le dire sans forfanterie, l'âme de la Société et a consacré dix séances toutes plus chargées les unes que les autres à assurer la marche de l'Emulation. Ses membres se sont fait un devoir d'assister, dans la mesure du possible, à toutes les séances. Nous y avons discuté à fond et objectivement de nombreuses questions administratives et nous vous faisons grâce de leur énumération. Il nous plaît de constater qu'un parfait esprit de bonne entente et de fertile collaboration n'a cessé de régner parmi nous.

Délégation générale. Cette institution, créée définitivement par nos statuts de 1927, s'est révélée très utile. Reprenant un mot fameux, nous pouvons dire que si elle n'existe pas, il faudrait l'inventer. La séance du printemps a eu lieu à Porrentruy le 16 avril dernier : elle a été suivie par les délégués de toutes les Sections, sauf une. Pendant trois heures et demie, nous avons passé au crible de la discussion et adopté ou rejeté les différents points de l'ordre du jour dont voici la sèche énumération : les *Actes de*

1930, finances et cotisations, comment faire connaître le Jura, en particulier dans la Suisse romande, conférences, excursion archéologique, patois jurassiens, 69^e réunion annuelle, assemblée des historiens suisses à Porrentruy, liste des monuments historiques, secrétariat central, utilisation du château de Porrentruy, chaire de littérature française à l'Université de Berne, prix littéraire, etc. Empreinte de la plus parfaite cordialité, cette laborieuse séance vraiment pleine *d'émulation*, comme le veut notre Société, ne manquera pas de porter de bons fruits.

Sections Il vous souvient, Mesdames et Messieurs, que l'an dernier, nous avions manifesté notre regret de devoir constater une certaine inertie au sein de deux de nos Sections. Aujourd'hui, nous avons le grand plaisir de pouvoir vous annoncer que nos douze Sections sont toutes en pleine activité. Malgré l'acuité de la crise industrielle qui sévit partout et les difficultés de l'heure présente, tous nos Emulateurs ont bien travaillé et le Comité central tient à apporter en ce jour ses plus vives félicitations aux présidents des Sections en particulier qui se dévouent pour ranimer la vie intellectuelle de nos chefs-lieux. La même tâche les attend l'hiver prochain et nous comptons sur le dévouement de tous pour accomplir notre programme.

Actes de 1931. C'est un beau volume que celui de 1931 et il ne nous déplaît pas de vous en entretenir quelques instants. Non seulement il dépasse les précédents en nombre de pages — il en compte 528, plus 50 d'annonces — mais, ce qui vaut mieux, les études qui y figurent sont extrêmement intéressantes et variées et font honneur à notre pays. Pour la première fois, le tirage a pu en être porté à 1500 exemplaires. A notre regret et précisément à cause de l'abondance des matières, il a fallu renvoyer à celui de 1932 la publication de la liste des membres.

Question financière. Il nous faut revenir à la situation de nos finances, situation qui ne laisse pas de nous inquiéter, on l'a vu par nos précédents rapports. Une circulaire vous a mis au courant, avant l'expédition du volume de 1931, des raisons qui nous ont obligés à augmenter la cotisation, malgré la terrible crise dans laquelle nous nous débattons avec le monde entier. Nous avons déploré les premiers cette mesure, mais nos sociétaires — du moins dans leur grande majorité — l'ont heureusement comprise et se sont exécutés. Nous vous avons assurés que cette augmentation est tout à fait exceptionnelle et nous tiendrons parole. Nous vous remercions du sacrifice que vous avez consenti et qui nous a évité un déficit. Vous avez appris par les *Actes* que notre fortune s'élève en tout et pour tout à 1868 fr. 50. Il est un peu humiliant

de constater qu'une société forte comme la nôtre de 1400 membres n'ait pas un fonds de réserve qui nous permette de couvrir nos dépenses extraordinaires. Où est le Mécène qui fera le beau geste et mettra l'*Emulation* à même d'accomplir sans trop de soucis ménagers ses multiples et nobles tâches ? Combien nous serions heureux de pouvoir vous apporter un jour cette bonne nouvelle : L'avenir de notre Société est assuré grâce à la générosité d'un Emulateur ! Son nom serait gravé en lettres de... radium dans nos annales !

L'impression des *Actes* est devenue une grosse entreprise. Quelques chiffres vous le prouveront : En 1881, pour un volume de 465 pages, le plus gros paru jusqu'à cette année, le Comité central payait 1063 fr. 60 d'impression. Le tirage était de 300 à 350 exemplaires. En 1932, nous avons versé 10.277 fr. 80 à l'imprimeur pour 1500 exemplaires. Le prix de l'impression a presque décuplé en 50 ans.

Plusieurs des travaux annoncés pour la séance de ce jour ont dû, à notre vif regret, être renvoyés à l'année prochaine, sinon le prochain volume aurait, derechef, passé 400 pages. Et c'aurait été un nouveau déficit. Le programme de ce jour ne comprend donc que quatre études. Au demeurant, la publication de la liste des membres, ajournée l'an dernier, est devenue nécessaire et elle figuera, avec ces études, dans les *Actes* de 1932.

Conférences. Notre service des conférences continue à rendre les services que nous en attendions et la plupart de nos Sections l'ont utilisé à leur gré. L'une ou l'autre, en particulier celles de la Prévôté et des Franches-Montagnes, ont même développé ce service en organisant des causeries dans les grandes localités de leur district et non seulement au chef-lieu. Exemple digne d'être suivi où faire se pourra !

Il vient de se constituer définitivement à Berne une association suisse de conférences de langue française pour inviter les meilleurs diseurs à venir nous entretenir de leurs études ou des problèmes qui agitent notre temps. Au nom de l'*Emulation*, nous nous sommes empressés de collaborer à cette œuvre de bon aloi et nous avons le ferme espoir que ce service sera on ne peut plus utile et agréable à toutes nos Sections.

Interprétation de l'art. 55 des statuts. Au cours de la discussion qu'a provoquée l'impression des *Actes* de 1931, une lacune a été constatée dans les statuts de la Société : A qui incombe la responsabilité et le soin de l'impression de notre volume annuel ? Les statuts ne le disent pas expressément. C'est pourquoi la délégation

gation générale, dans sa séance du 16 avril, afin de lever toute intertitude à ce sujet, a décidé ce qui suit :

« Le Comité central a toute compétence pour l'impression des *Actes*. Celle-ci, en principe, sera confiée à un imprimeur de la localité où l'Assemblée générale annuelle aura lieu, si cet imprimeur présente les garanties nécessaires. En outre, le choix du Comité central ne pourra porter que sur une maison établie dans le Jura bernois. Mais, d'ailleurs, confiance est faite au Comité central, seul juge de la situation. »

Nomination du professeur de littérature française à l'Université de Berne. Cette question a provoqué de nombreuses discussions dans notre pays. Les journaux en ont beaucoup parlé et comme elle intéresse tout particulièrement le Jura, il est nécessaire de nous y arrêter un instant.

Dès que la démission de M. Gonzague de Reynold fut connue, on émit de tous côtés l'opinion qu'étant donnée l'importance de cette chaire pour le Jura, l'*Emulation* se devait de s'intéresser au choix du successeur. Aussi le Comité central s'en occupa-t-il d'emblée. Depuis longtemps, nous allions dire : depuis toujours, il était d'ailleurs d'avis que le Jura n'est pas suffisamment représenté dans le corps professoral de notre Université. Actuellement, deux seuls Jurassiens d'origine y enseignent. Et pourtant, notre pays forme la sixième partie de la population du canton. On dit bien que la qualité de Jurassien n'a rien à voir dans cette affaire. Nous répondons qu'il n'est qu'équitable de nommer au professorat de notre Université des hommes capables venant du Jura, puisque aussi bien nous contribuons pour une bonne mesure à son entretien. Et des hommes capables, il y en a dans notre Jura, Dieu merci !

C'est dans cet esprit que le Comité central, dès le 8 janvier dernier, s'occupa de la nomination d'un professeur de littérature française. Il décida à l'unanimité d'envoyer à la Direction de l'Instruction publique une délégation munie d'une lettre demandant que si, parmi les candidats, il se trouvait un Jurassien qui eût les qualités et les titres voulus, on le choisît de préférence à tout autre. Ce faisant — remarquez-le bien — nous ne cherchions pas à imposer une candidature déterminée. Aucun nom ne fut prononcé.

On connaît les événements : Sur rapport d'une Commission, M. Auguste Viatte, de Porrentruy, Docteur en Sorbonne, était présenté en première ligne. Malheureusement, quelques-uns de nos compatriotes s'opposèrent à la candidature Viatte et détachèrent quelques phrases de la thèse de doctorat qu'il a soutenue à Fribourg à l'âge de 20 ans. Ces lignes, polycopiées et répandues sous

le manteau, produisirent leur effet : le Gouvernement bernois, après différentes péripéties que nous nous abstenos de relever, a fait appel à M. Pierre Kohler, professeur à Zurich...

Nous ne pouvons nous empêcher de déplorer profondément le manque d'union qui s'est produit à cette occasion et une fois de plus chez nos Jurassiens. On l'a dit avant nous et nous ne pouvons que répéter cette triste parole : « Donnez-moi trois lignes d'un homme, et je me charge de le faire pendre !... » Hélas ! c'est encore vrai aujourd'hui et M. Viatte en a fait la dure expérience, bien que ses idées aient complètement changé depuis Fribourg, comme le prouvent les opinions qu'il exprime dans sa belle thèse de Sorbonne au sujet de laquelle des critiques appartenant à tous les partis et à toutes les confessions ont publié les éloges les plus chaleureux.

M. Viatte évincé à Berne en est donc réduit à chercher un gagne-pain hors du pays et une fois de plus vient de se confirmer le fameux proverbe : « Nul n'est prophète... » Il vient de partir pour New-York où un poste superbe lui est offert. Avec le Jura, l'Emulation perd en lui une de ses forces les plus remarquables, car M. Viatte était sincèrement attaché à notre chère Société ; il nous en a donné de multiples preuves en faisant, dans la plupart de nos Sections, des conférences littéraires ou autres qui ont obtenu le plus grand succès. Nous en remercions publiquement M. Viatte et nous lui souhaitons cordialement une riche et fructueuse carrière à l'étranger. Puisse-t-il nous revenir bientôt : c'est notre vœu le plus chaleureux !

Relations avec les Sociétés correspondantes et amies. Nous vous l'avons dit déjà, Mesdames et Messieurs, nous nous efforçons de maintenir les bonnes relations établies avec nos Sociétés amies. Régulièrement, nous recevons des invitations de la Société d'histoire de la Suisse romande. Mais jusqu'ici, le Comité central n'a pu y répondre lui-même. Cela tient à la distance et au retard avec lequel ces invitations nous arrivent souvent. Nous entendons cependant reprendre les relations d'antan avec nos Confédérés romands ; ce sera un des meilleurs moyens de réaliser le but que nous poursuivons : rappeler à nos concitoyens que le Jura, bien que bernois, est une terre latine. D'ailleurs, cette question sera discutée aujourd'hui même et nous aurons peut-être l'occasion de faire une proposition à ce sujet.

Par suite d'un fâcheux contretemps, nous n'avons pu nous faire représenter à la séance annuelle de la Société d'histoire du canton de Berne qui a eu lieu à Koeniz en juin dernier. Nous présentons nos excuses au vénéré Président de cette association et l'assurons qu'à l'avenir nous serons présents aux assises de notre Société-sœur.

Le 3 septembre dernier, par contre, nous avons tenu à apporter à la Société d'histoire et d'archéologie de Neuchâtel, réunie à Dombresson, le salut de l'Emulation jurassienne et avons réitéré à nos bons amis neuchâtelois toute notre sympathie. Nous y avons reçu, comme de coutume, un accueil fort empressé.

L'arrivée à Porrentruy des membres de la Société générale suisse d'histoire a été un événement pour notre vieille ville où la Section de Porrentruy s'est attachée à bien fêter les historiens suisses. Nos hôtes ont bien voulu se déclarer enchantés de leur séjour en Ajoie et nous croyons savoir que l'Emulation a gagné de nombreux amis. La manifestation s'est terminée par une excursion à Lucelle, Pleujouse, Asuel, Les Rangiers et Delémont.

La Section bruntrutaine a, en outre, envoyé une délégation au château de Pleujouse où nos amis bâlois étaient venus en excursion le 22 mai. Au banquet fort animé, d'excellentes paroles ont été échangées.

Nous ne voudrions pas laisser de côté la jolie manifestation artistique et esthétique organisée dimanche dernier dans la pittoresque Neuveville, le cortège de la Vigne, dont MM. le préfet Imer et le professeur Grosjean sont l'âme. Nous conseillons à nos amis d'aller encourager ces Emulateurs dévoués qui, chaque année, à l'automne, travaillent à l'organisation de cette fête.

Excursion archéologique. Cette année, nous avons organisé une sortie à nos vieux châteaux et lieux historiques du Laufonnais. Cette sortie a obtenu un franc succès. Les Emulateurs venus de Porrentruy, de Delémont surtout, de Tramelan aussi et de St-Imier s'étaient donné rendez-vous à Laufon le 12 juin. Nous avons visité le château de Zwingen, l'église fortifiée de Therwil, Mariastein, Landskron et, au retour, La Bourg, ainsi que l'église St-Oswald, à Laufon. Sous l'experte direction de M. Ad. Meyer, maître secondaire à Pfeffingen, les visiteurs ont appris des choses fort intéressantes tout en passant ensemble quelques heures agréables.

Baptême du drapeau des Amis du Château de Soyhières. Une cérémonie fort touchante à laquelle nous avons pris part s'est déroulée le 31 juillet dernier à Soyhières : la bénédiction du drapeau de l'Association des Amis du Château de Soyhières, par M. le chanoine Pétermann. Le parrain est M. J. Mertenat, Directeur à Delémont, président d'honneur de l'Association et la marraine, ne vous en déplaise, l'Emulation jurassienne elle-même, représentée en l'occurrence par votre président. D'excellentes paroles furent prononcées au cours de la cérémonie et après, dans une agape fort simple qui eut lieu dans le château même où, tout à l'heure, nous ironnions tous.

Parc jurassien de la Combe Grède. Il nous est toujours intéressant d'apprendre qu'un projet que nous avons longtemps caressé a été réalisé à notre insu. Telle a été l'agréable surprise que nous avons éprouvée lorsque nous est parvenue la nouvelle de la promulgation, en date du 29 mars dernier, d'un arrêté du Conseil-exécutif créant une réserve de flore et de faune dans la Combe Grède, sur le versant nord du Chasseral. Nous saluons avec un plaisir tout particulier cette création, due à l'initiative de nos sociétaires de St-Imier, en particulier de MM. Dr A. Eberhardt et P. Flotron, professeurs, H. Geneux, notaire. Ce parc est placé sous la surveillance directe de l'Etat. On peut donc être assuré qu'il conservera pour longtemps sinon pour toujours les spécimens les plus rares des plantes et des animaux spécifiquement jurassiens. Nous adressons nos félicitations et nos remerciements les plus chaleureux à nos collègues de St-Imier et constatons avec une vive satisfaction qu'ils ont ainsi donné suite au vœu que nous exprimions dans un Rapport précédent, (Voyez *Actes* de 1930, page 25).

Glossaire patois de M. Fridelance. Il nous reste, Mesdames et Messieurs, à vous entretenir du Glossaire des patois d'Ajoie, dont nous vous parlions l'an dernier et dont vous avez décidé la publication à l'Assemblée générale de La Chaux-de-Fonds. A notre regret, nous sommes obligés de faire machine arrière et de vous informer qu'il nous est impossible d'exécuter votre décision.

Lorsque nous avons fait, dans le Rapport annuel de 1931, l'éloge du travail de notre vénéré collègue M. Fridelance, nous n'avions pas encore de détails bien précis sur l'importance de son Glossaire. C'est lorsqu'il s'est agi de mettre en œuvre l'impression de ce riche travail que nous nous sommes aperçu des grosses difficultés qui nous attendaient. Il comprend environ 5000 fiches qui ont été livrées à l'administration du *Glossaire des patois de la Suisse romande à Zurich*. Ces 5000 feuilles sont réparties, dans l'ordre alphabétique, parmi le million de fiches du grand *Glossaire* et ce serait déjà un énorme travail que de les en sortir pour les copier. Il est vrai que l'administration du Dictionnaire romand nous promettait de faire cette copie à titre gratuit, à la condition de prendre, de notre côté, l'engagement de mener à bonne fin l'impression de notre ouvrage.

Mais depuis lors, nous avons constaté que, outre les fiches déposées à Zurich, M. Fridelance en possède encore une fois autant et que plus d'un millier sont à compléter, de sorte que nous arrivons à un total de passé 11.000 fiches. On reste confondu devant une telle œuvre de patience, de science et d'érudition et notre admiration sans bornes va à son auteur pourtant si modeste !

Mais il y a plus : ces obstacles, vous les estimerez comme nous insurmontables quand vous saurez que, d'après un calcul approximatif, l'impression seule de ce gros volume reviendrait à plus de 20.000 fr. Et notre avoir liquide se monte à quelques centaines de francs seulement ! Quant au produit d'une mise en souscription, il est fort aléatoire par les temps qui courent. De plus, il ne faut pas oublier que la mise au point des fiches et surtout la correction des épreuves dont M. Fridelance, vu son âge avancé, ne peut se charger, constituent des obstacles non moins redoutables que les précédents à la publication d'une œuvre de cette importance. A l'impossible, nul n'est tenu. Ce projet est, hélas ! irréalisable ! Nous le constatons avec un profond regret, mais la force des choses nous oblige malgré nous à l'abandonner, à moins que... à moins qu'un Mécène... Mais, au fait, les Mécènes existent-ils encore ?...

Mesdames et Messieurs, le moment est venu d'apposer le point final à notre Rapport. Nous ne pouvons le faire sans exhorter, une fois encore, les membres de notre belle Emulation à s'inspirer toujours et partout de l'esprit de solidarité et de bonne entente qui l'a guidée jusqu'à cette 69^e assemblée :

Restons unis, pour le grand bien de notre Jura !

